



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/39/82
S/16285
24 janvier 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-neuvième session
LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE : MENACES
CONTRE LA PAIX ET LA SECURITE INTER-
NATIONALES ET INITIATIVES DE PAIX

CONSEIL DE SECURITE
Trente-neuvième année

Lettre datée du 20 janvier 1984, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du
Honduras auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte de deux notes datées des 16 et 19 janvier 1984, adressées à M. Miguel d'Escoto Brockmann, ministre des relations extérieures du Nicaragua, par M. Edgardo Paz Barnica, ministre des relations extérieures du Honduras. Dans ces notes, M. Paz Barnica proteste formellement contre de nouveaux actes d'agression commis le samedi 7 janvier au lieu-dit Trincheras, où un paysan, Marcelino Valladares Garcia, a été tué par les éclats d'une mine posée en territoire hondurien par des éléments de l'armée populaire sandiniste (voir l'annexe I) et, le lendemain le 8 janvier, dans le secteur de Palo Verde, où des éléments de l'armée sandiniste ont ouvert le feu contre le poste du 11ème bataillon d'infanterie (voir l'annexe II).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer les textes ci-joints, qui ont été par ailleurs communiqués à l'Organisation des Etats américains, comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point de l'ordre du jour intitulé "La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix", et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Roberto FLORES SEPNUDEZ

ANNEXE I

Note datée du 19 janvier 1984, adressée au Ministre des relations extérieures du Nicaragua par le Ministre des relations extérieures du Honduras

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

Selon le rapport du sergent d'infanterie Juan Pablo Midence Sosa, le samedi 7 janvier à 15 heures, au lieu-dit Trincheras, village de Las Dificultades (Département d'El Paraiso), un paysan, Marcelino Valladares Garcia, est mort de multiples blessures provoquées par l'explosion d'une mine posée à 20 mètres de la ligne frontière, en territoire hondurien, par des éléments de l'armée populaire sandiniste. M. Valladares Garcia, qui était en train de ramasser du bois de feu, a marché sur la mine, provoquant l'explosion qui l'a tué sur le coup. Le lendemain, le 8 janvier, des éléments lourdement armés de l'armée populaire sandiniste ont pénétré d'environ un kilomètre en territoire hondurien, dans le secteur d'El Sombrerito, commune de San Marcos de Colón et sont arrivés jusqu'à la ferme de M. Carlos Ortez. Ils ont tenté de lui voler tout son bétail, mais n'ont réussi à emmener qu'une seule bête.

Ces faits montrent une fois de plus l'attitude agressive du Gouvernement sandiniste qui n'hésite pas à violer à nouveau le territoire hondurien, à provoquer la mort d'humbles paysans et à les dépouiller de leurs biens. Je vous rappelle que l'année passée déjà, une mine posée sur notre territoire par l'armée sandiniste avait causé la mort de deux journalistes étrangers, ce qui avait soulevé l'indignation de l'opinion publique internationale. La victime, cette fois, était un paysan, et cette mort nous touche d'autant plus qu'il s'agit d'un modeste citoyen. Mon gouvernement proteste dans les termes les plus énergiques auprès du Gouvernement nicaraguayen contre les actes décrits ci-dessus et lui demande de cesser ses agressions contre la personne et les biens des paysans honduriens, lesquelles ne font qu'aggraver les tensions existant entre nos deux pays.

Le Ministre des relations extérieures,

(Signé) Edgardo PAZ BARNICA

ANNEXE II

Note datée du 16 janvier 1984, adressée au Ministre des relations
extérieures du Nicaragua par le Ministre des relations extérieures
du Honduras

J'ai l'honneur de vous faire connaître que dimanche 8 janvier, dans le secteur de Palo Verde, commune de Concepción de María (Département de Choluteca), des éléments de l'armée populaire sandiniste ont ouvert le feu contre le poste du 11ème bataillon d'infanterie, ce à quoi nos effectifs ont dû riposter. La fusillade a duré quatre heures et demie mais n'a fait aucune victime parmi les forces armées honduriennes.

Mon gouvernement proteste énergiquement contre ce nouvel acte d'agression de l'armée populaire sandiniste et, par votre intermédiaire, demande instamment aux autorités compétentes du Gouvernement nicaraguayen d'ordonner une enquête sur les faits en question et de veiller à ce que de tels actes ne se reproduisent pas.

Le Ministre des relations extérieures,

(Signé) Edgardo PAZ BARNICA

